

Risques majeurs : Ayez le bon réflexe !

MOUVEMENT DE TERRAIN TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



INONDATION



Fermez portes
et aérations



Coupez les
réseaux



Montez à pied
dans les étages



Ecoutez la radio



Ne téléphonez
pas



N'allez pas
chercher les
enfants à l'école

INONDATION

Consignes de sécurité

AVANT

Prévoir les gestes essentiels :

- Mettez au sec les meubles, objets, matières et produits ;
- Coupez l'électricité et le gaz ;
- Obturez les entrées d'eau : portes, soupiraux, événements ;
- Fixez les cuves, etc...
- Garez les véhicules ;
- Faites une réserve d'eau potable et de produits alimentaires.

PENDANT

Prévoir les moyens d'évacuation. S'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie.

Dès l'alerte :

- Coupez le courant électrique, actionnez les commutateurs avec précaution ;
- Allez sur les points hauts préalablement repérés (étages des bâtiments, collines) ;
- N'entreprenez une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous en êtes forcés par la crue ;
- Ne vous engagez pas sur une route inondée (à pied ou en voiture) : lors des inondations du Sud-Est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la montée des eaux.

APRÈS

Dans la maison :

- Aérez ;
- Désinfectez à l'eau de javel ;
- Chauffez dès que possible ;
- Ne rétablissez le courant électrique que si l'installation est sèche.



MOUVEMENT DE TERRAIN

Consignes de sécurité



Eloignez-vous
des zones
dangereuses



Eloignez-vous
des zones
à risque



Abritez-vous
sous un
meuble si vous
êtes bloqué



Si l'extérieur
est menaçant,
rentrez



Coupez
gaz et électricité

AVANT

- Coupez vos réseaux : électricité, gaz, téléphone ;
- Mettez-vous à l'abri selon les modalités prévues par les autorités ;
- Evacuez le bâtiment.

PENDANT

Informez-vous :

- Ecoutez la radio : les premières consignes seront données par les médias ; Respectez les consignes, en particulier :
 - Aidez les personnes âgées et handicapées ;
 - Ne téléphonez pas ;
 - Ne fumez pas.

APRÈS

- Ecoutez et suivez les consignes données par la radio et les autorités ;
- Informez les autorités de tout danger observé ;
- Apportez une première aide à vos voisins ;
- Mettez-vous à la disposition des secours ;
- Ne rentrez pas chez vous sans l'autorisation des autorités ;
- Ne téléphonez pas ;
- Ne rebranchez pas les réseaux sans l'autorisation d'un spécialiste ;
- Ne consommez pas l'eau et la nourriture sans autorisation des services sanitaires.

EVALUEZ

- Vos dégâts et les points dangereux (éloignez-vous en) ;
- Remettez en état votre habitation et mettez en œuvre les mesures de remise aux normes que vous projetez d'adopter.

Fréquences
Région 94,7
Lille 87,8

NUMÉROS À RETENIR

15 Urgence médicale SAMU

18 Pompiers

17 Police / Gendarmerie

112 Appel d'urgence européen (GSM)



Mairie de Roncq

Ville de Roncq



18, rue du Docteur Galissot - CS 30120- 59436 Roncq Cedex
Tél : 03 20 25 64 25 - Fax : 03 20 25 64 00
Email : contact@roncq.fr - Site : www.roncq.fr



Enfermez-vous
dans un bâtiment



Fermez
les volets



Ecoutez la radio



N'allez pas
chercher les
enfants à
l'école



Ni flamme,
ni cigarette



Ne téléphonez
pas

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Consignes de sécurité

AVANT

Connaître le signal d'alerte et les consignes de confinement

PENDANT

- Si vous êtes témoin, donnez l'alerte (sapeurs pompiers : 18 ; police ou gendarmerie : 17), en précisant le lieu exact, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion...);
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas sauf en cas d'incendie ;
- Ne devenez pas une victime supplémentaire en touchant le produit et en vous approchant en cas de fuite ;
- Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent ; invitez les autres témoins à s'éloigner.

Obéissez aux consignes des services de secours :

- Si vous entendez la sirène, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quittez rapidement la zone (éloignement), mais évitez de vous enfermer dans un véhicule ;
- Ecoutez la radio locale.

APRES

En cas de confinement, dès que la radio annonce la fin d'alerte, aérez le local où vous êtes.

PLAQUETTE D'INFORMATION MUNICIPALE SUR LES RISQUES MAJEURS

MOUVEMENT DE TERRAIN



TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



Réalisée et éditée par la Ville de Roncq